

## Note n° 24 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 8 décembre 2016

### L'inter des 9 organisations

Les 9 organisations de retraité-e-s se sont réunies le 28 novembre.

**Le PLF (Projet de Loi de Finances 2017)** a été abordé en premier : baisse de l'impôt sur le Revenu et baisse des financements des services publics avec des conséquences néfastes pour la santé, l'éducation, etc. Nouvelles ponctions sur la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, CNSA, pour affecter 280 millions à d'autres postes que celui de l'Aide à l'autonomie. Face à la généralisation des dépassements d'honoraires, un mouvement général de refus des dépassements par les patients semble impossible car le patient est pris en otage, doit bien payer le surcoût pour ne pas prendre de grands risques en ne se soignant pas.

**Colloque du 13 janvier au CESE sur la place des retraité-e-s :** une équipe finalise le programme, l'arrivée à 8 h est impérative compte tenu des formalités Vigipirate avant le début du colloque à 9 h précises, pour respecter les temps de paroles et de débats. Afin de faciliter sa reproduction dans les départements, tous les débats seront enregistrés et récupérables sur une clé USB. Des militant-e-s de Solidaires l'ont déjà envisagé à Nantes et à Lille.

**HCFEA et CDCA :** le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'âge (HCFEA) doit être installé officiellement le 13 décembre avec, entre autres, des membres désignés par les confédérations syndicales, en respectant la parité hommes femmes. Mais les problèmes ne cessent de s'accumuler dans la mise en place, sans compter le scandale de l'exclusion d'une seule organisation, Solidaires.

Dans les départements, le flou le plus total règne pour les Comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie CDCA : certains départements reconduisent les anciens comités départementaux des retraités et personnes âgées CODERPA, d'autres mettent en place des CDCA, la plupart attendent... Les présidents départementaux ont toute latitude dans la mise en place et la composition des CDCA.

#### Autres points abordés :

- **La lettre aux journalistes** est finalisée et adoptée, avec l'ajout d'une phrase sur la CSG.
- **La lettre d'invitation** des retraité-e-s au colloque est approuvée.
- **Un projet de questionnaire** va être envoyé aux organisations pour avis et amendements. Il servira pour de futures démarches avant les présidentielles, donc avant la mi-avril, afin d'exprimer encore une fois et à large échelle, nos revendications.

**Prochaine réunion**, notamment pour affiner le questionnaire : jeudi 15 décembre, dans les locaux de la CFE-CGC.

### Informations des départements

**Solidaires Bouches-du-Rhône (13)** a discuté de l'actualité sociale nationale et regardé le dossier de la taxe d'habitation et le plafond assez bas de l'exonération accordée aux plus petites retraites. La section bénéficie de l'arrivée de nouveaux adhérents retraités. Des collectifs citoyens se créent à Marseille, notamment pour se réappropriier les quartiers populaires.

**Solidaires Vendée (85)** a abordé le journal commun avec les camarades de Loire-Atlantique qu'ils impriment depuis 10 ans, a débattu des choix différents entre le fait de cotiser à son syndicat professionnel d'origine ou à la section interprofessionnelle. Le bilan du rassemblement du 29 septembre a suscité une discussion sur les modes d'action, sachant que les autres organisations sont réticentes aux changements de lieux et de forme. L'information doit prendre la forme d'un tract court et attractif avec des dessins humoristiques, et le bulletin devrait être simplifié. Les CDCA (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) qui remplacent les CODERPA ne sont toujours pas installés en Vendée.

**Solidaires Nord/Pas-de-Calais (59/62)** a écrit aux responsables du CDCA en rappelant son investissement dans l'ancien CODERPA et en revendiquant le droit de faire partie du futur CDCA afin de poursuivre le travail engagé avec les autres membres de cette instance. Les camarades ont fait remarquer qu'ils avaient une plus grande présence au CODERPA que d'autres structures admises d'office au CDCA.

# CA de l'UNIRS du 24 novembre

**Actions des 9 organisations de retraité-e-s dont la journée du 29 septembre** : la [Note n° 22](#) du 28 octobre en a donné les informations essentielles. La discussion a permis de préciser la bonne présence de la presse qui a changé de ton en ne traitant plus les retraité-e-s de nantis (ou beaucoup moins), l'état des mobilisations et la correction de l'impression de participation plus faible à Paris, par exemple 600 à Lyon, c'est bien.

**Les échanges ont dressé un double constat contradictoire** : des personnes retraitées non syndiquées viennent maintenant dans les manifestations revenant deux fois par an, mais certains anciens militants ne veulent plus passer du temps pour le syndicalisme et même quelques responsables syndicaux, y compris nationaux, ne voient pas l'intérêt de manifester. Nous devons y réfléchir pour étendre les mobilisations, notamment en utilisant l'outil que vont proposer les 9 organisations, le court questionnaire avec des questions ouvertes, pour débattre avec les personnes retraitées sur les lieux publics comme les marchés.

**Colloque des 9 organisations au CESE le 13 janvier 2017** : chacune des deux séquences laissera du temps à la discussion dans la salle, après une brève introduction, par Bernard Ennuyer pour « La place des personnes retraitées dans notre société », par Guillaume Duval pour « Le pouvoir d'achat des personnes retraitées ». Sur les 300 places dans la salle du Conseil Economique, Social et Environnemental, les 30 places de Solidaires seront attribuées à des camarades du C.A. prioritairement d'Ile-de-France et des militantes et des militants également d'Ile-de-France (le Colloque commencera à 9 h précises).

**Le contexte économique, social, syndical** a permis d'intéressants échanges sur le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2017, le Projet de Loi de Finances 2017, le conflit sur la Loi travail et l'engagement fort du gouvernement Hollande – Valls dans le social libéralisme comme dans le néolibéralisme, les attaques supplémentaires auxquelles il faut se préparer à l'examen des menaces formulées par les candidats aux Primaires de la Droite, la façon dont des Etats européens sont passés de la social-démocratie au libéralisme.

**La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie** : l'UNIRS commence à y réfléchir. Une première note commence par dresser l'état des lieux sur la contribution de la CNSA au financement de l'accompagnement de la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, sur l'évolution de son budget, sur le détournement de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA), taxe de 0,3 % payée par les retraité-e-s. Cette note sera suivie d'un deuxième document avec notre analyse et un rappel de nos revendications.

**Le C.A. sur deux jours des 18 et 19 janvier 2017** reprendra les 60 pages de notre cahier revendicatif pour l'actualiser et le compléter. Il discutera des menaces déjà exprimées par certains candidats aux élections présidentielles de remplacement de minimas sociaux par une allocation unique, ce qui risquerait de supprimer certains acquis sociaux : l'« Harmonisation des minimas sociaux », avec Didier Aresi, fondateur et acteur de LA CRISE, collectif nancéien de chômeurs, précaires, intérimaires, intermittents, etc. La discussion de la soirée du premier jour sera optimiste, après le visionnage du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent sur les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation, etc. Ce sera peut-être « le monde de demain ».

**Notre Assemblée Générale aura lieu mardi 24 avril 2017 (Salle Traversière, à Paris, M° Gare de Lyon)** : les délégations peuvent noter dès à présent sur leur agenda.

## Aide à domicile

Notre [note 22](#) du 28 octobre faisait état d'une **rencontre nationale à Paris de tous les acteurs**, syndicats des salarié-e-s à domicile, fédérations d'employeurs, organisations syndicales et associatives de retraité-e-s, pour échanger sur les problèmes de l'aide à domicile et faire préciser les besoins en financement et en formation des personnels. Ce serait la première fois que tous les acteurs discutent ensemble.

**La conclusion pourrait être de porter la revendication du doublement du produit de la CASA** en mettant à contribution les actionnaires et de porter l'heure de l'aide à domicile de 20,30 actuellement à 25 €, niveau proche du coût réel selon les calculs d'un [rapport](#) coût médian de 24 € et coût moyen de 23,50 €. Ainsi, chaque heure d'aide à domicile ne coûterait pas à l'organisme qui l'organise, dont beaucoup mettent la clé sous la porte.



**Cette idée** du sénateur Watrin a été bien accueillie par les 9 organisations de retraité-e-s, qui ont précisé clairement qu'il n'était pas question de co-organiser quelque chose avec des partis politiques. Le projet avance, le sénateur vient d'envoyer une invitation, qui ne vaut pas engagement, à une réunion de travail. La revendication qui ressortirait pourrait être le paiement de l'heure de l'aide à domicile 25 €, ce qui représente le coût réel.